



Réunion du 28/08/2023 – Présents : 7/11

Point RH

Embauche de Cédric Morisse : Suite au départ annoncé de Corentin à l'issue de son CDD fin août, la commission « salariés » a présenté le bilan des entretiens de recrutement ayant eu lieu suite à la parution de l'offre d'emploi en CDI. Le Comité Directeur a voté à l'unanimité des présents l'embauche de Cédric.

A cette occasion, les plannings des salariés et les fiches de postes vont être revus (Mateja étant de plus en plus sollicitée par le « sport en entreprise », cours facturés et entrant en recette du club).

Le Comité directeur souhaite à Cédric la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Évènementiel, organisation confiée à Mateja : Point sur l'organisation de la Journée portes ouvertes et Run2K et de la journée nationale de la marche nordique.

Le Comité Directeur félicite Mateja pour la bonne organisation de ces événements ainsi que pour la communication (création du flyer, contacts presse, etc...).

- Il va être demandé à Mateja de préparer les CR de ces événements afin d'obtenir les subventions correspondantes.

Réunion du 16/10/2023 – Présents : 7/11

Point RH

Formation : Le comité directeur a voté à l'unanimité des présents la prise en charge des frais d'hébergement de Mateja afférents à la formation « Nordic-Yoga ». Le coût de cette formation étant, par ailleurs, financé par l'AFDAS.

Organisation : la commission « salariés » a revu les plannings des salariés afin de mieux répartir les cours, les heures de tâches administratives, tout en préservant leur santé et conditions de travail.

- Les fiches de poste et répartition des tâches vont être revues afin de couvrir au mieux les besoins. Des entretiens vont être fixés dans ce sens.

Vie du club

Point adhésions : A ce jour, 311 adhérents vs 365 en novembre 2022. Restent 35 licences à valider avec pointage des règlements en cours par Didier, notre trésorier.

- Le Comité Directeur a confié à Cédric la charge des adhésions.



Renouvellement du contrat avec Linda Kalemba Kayembé : Ce contrat régit la prise en charge des frais de participation aux compétitions qualificatives, le versement de primes en fonction des résultats obtenus, le financement de l'équipement de l'athlète.

Les bons résultats de Linda pour l'année 2023 entraîne le versement d'une prime de 300 €.

Le Comité Directeur a voté à l'unanimité des présents le renouvellement de ce contrat considérant que cela participe au rayonnement du club et qu'il est normal qu'un club soutienne ses athlètes, d'autant que Linda est fidèle au club depuis qu'elle a intégré l'Ecole d'Athlétisme. En contrepartie, il sera demandé à Linda d'être plus présente aux différentes manifestations organisées par le CJF (Portes ouvertes, Kid Athlé, La Fleurysoise, ...).

Fin du partenariat avec SPORT2000 : Après maintes discussions, rebondissements, démarches et, alors que nous nous apprêtions à leur passer la commande des dotations pour La Fleurysoise, SPORT2000 a annoncé sa décision unilatérale de rompre le contrat de partenariat qui nous liait, précisant toutefois qu'ils maintenaient leur participation à La Fleurysoise sous la forme de bons d'achats en régularisation de la subvention 2023 non versée.

- ➔ Le Comité Directeur a confié à Cédric, salarié du club, la recherche et l'étude de nouveaux sponsors.

Subventions : Le Président et le Trésorier ont déposé le dossier de demande de subvention de la ville de Fleury les Aubrais, ils travaillent également sur le renouvellement de la convention avec la CAF (permettant le paiement des cotisations par chèques vacances, passport, bons CAF, etc.)

Un dossier CAP'ASSO est à établir pour le financement de notre deuxième salarié, Celui de Mateja ayant été accepté.

- ➔ Face à l'ampleur de ces tâches et parce qu'il en va de la pérennité leur emploi, il sera demandé aux salariés d'aider à la veille et au montage de ces dossiers avec un membre du comité directeur en soutien.